MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ACADEMIE DE CRETEIL

BREVET

TECHNICIEN SUPERIEUR

DIETETIQUE

MADAME CAMARA Patricia Délivré à

26 Mars 1984 né(e) le

CRETEIL (094)

conformément au procès-verbal de l'examen établi le 03 octobre 2018 par le président du jury

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours FREDERIC MULLER F. MULLER

signature du titulaire

Nº 181337540855

Il est rappelé que les fraudes et tentatives de fraude sont passibles de sanctions pénales (*) et peuvent conduire à la suspension de l'instruction ou des droits dont le bénéfice était demandé. (*) dans les conditions prévues aux articles 313-1, 313-3, 433-19 et 441-7 du code pénal